

Intersyndicale
CFDT-CFTC-CGT-FO-SNB/CFE/CGC
Banques et sociétés financières

Madame Christine LAGARDE
MINISTRE DE L'ECONOMIE DE
L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Madame la Ministre,

Les circonstances exceptionnelles constituées par la crise financière internationale, la nécessité d'un nouveau modèle de régulation et l'intervention de l'Etat dans le sauvetage des banques, amènent les organisations syndicales à considérer que le cadre traditionnel du dialogue social de branche dans la profession est, pour la circonstance, insuffisant pour répondre aux enjeux.

En particulier, les organisations syndicales considèrent qu'elles ne peuvent être tenues plus longtemps à l'écart des débats sur les questions de rémunération, de régulation, de restructurations dans les banques.

Aussi l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-SNB/CFE/CGC des Banques et Sociétés Financières demande une réunion urgente avec l'Etat et les représentants de la profession afin d'aborder les sujets suivants :

- L'emploi : des réorganisations et restructurations sont en cours dans de nombreuses entreprises bancaires en France et en Europe. Le phénomène devrait s'amplifier en 2009. Nous souhaitons donc aborder avec les différentes parties prenantes la question de l'emploi dans ce contexte.

- Les rémunérations: en particulier sur l'aspect du rôle de la rémunération et des incitations financières dans la gouvernance des entreprises (risque, contrôle..) et sur la question de l'échelle des rémunérations dans la profession.

- Les initiatives à prendre en matière de régulation : le niveau pertinent de la régulation doit être européen et international, pour autant nous considérons que la France et la profession doivent prendre des initiatives visibles, en particulier sur la question des paradis fiscaux. Les partenaires sociaux ont leur mot à dire sur ces sujets.

- Il existe chez les salariés (qui exercent depuis des mois leurs métiers dans des conditions difficiles) comme chez les citoyens de fortes attentes concernant les questions d'éthique et de responsabilité sociale des entreprises bancaires. Nous souhaitons également les aborder dans un cadre tripartite.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande intersyndicale d'organisation urgente d'une telle réunion tripartite.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

L'Intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-SNB/CFE/CGC
Banques et sociétés financières

pour L'intersyndicale
Véronique Descaez
